



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2024/2025

PROCES-VERBAL N°18

Réunion du Mardi 19 novembre 2024

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

1.2 Confirmation de classement

BRETIGNY SUR ORGE - STADE MAURICE BOYAU - NNI 911030201

Cette installation sportive est classée niveau T5 PN jusqu'au 15/07/2024

Installation visitée par M. GAUVIN, membre de la C.D.T.I.S. du District de l'Essonne, le 22/10/2024 suite à une réhabilitation des vestiaires.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T6 PN du 23/10/2024 et des documents transmis et en possession de la Commission :

- *Plan du terrain en date du 03/09/2024*
- *Plan de situation et des masses en date du 05/07/2023*
- *Plan des vestiaires Rdc sous tribune*
- *Rapport de visite*
- *Arrêté d'Ouverture au Public du 25/06/2004*

Au regard de l'élément transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau T6 PN jusqu'au 19/11/2034.

GRIGNY - PARC DES SPORTS ET LOISIRS 1 - NNI 912860201

Cette installation sportive était classée en niveau T4 SYN jusqu'au 29/09/2024.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 06/11/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T4 SYN du 16/10/2024 et des documents transmis et en possession de la Commission :

- Rapport de visite
- Plan de masse
- Plan des vestiaires

Elle constate l'absence des tests insitu décennaux et d'un Arrêté d'Ouverture au Public ou d'une Attestation Administrative de Capacité.

Au regard de l'élément transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau T5 SYN jusqu'au 19/05/2025 et demande à la Mairie de lui transmettre les documents manquants pour prononcer le classement définitif de l'installation.

1.3 Changement de niveau de classement

1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

2. Classement des éclairages

- 2.1 Classement initial**
- 2.2 Confirmation de classement**
- 2.3 Changement de niveau de classement**
- 2.4 Avis préalable**
- 2.5 Affaires diverses**

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

1.2 Confirmation de classement

CHATILLON - Stade Guy Moquet N° 1 - NNI 920200101

Cette installation sportive est classée en niveau T5 PN jusqu'au 04/11/2025.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 23/10/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 PN du 27/09/2024 et des documents transmis et en possession de la Commission :

- Plan du terrain
- Plan de masse
- Plan des vestiaire
- Rapport de visite
- P.V. de la Commission de Sécurité

Il est relevé les non-conformités mineures suivantes :

- Hauteur des buts non réglementaire
- Manque plaque de plexiglas sur les bancs de touches

Au regard de l'élément transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau T5 PN jusqu'au 19/11/2034.

1.3 Changement de niveau de classement

VILLE D AVRAY - STADE MUNICIPAL - NNI 920770101

Cette installation sportive est classée en niveau T7 SYN jusqu'au 01/09/2027.

Installation visitée par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 18/11/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T6 SYN du 16/10/2024 et des documents transmis et en possession de la Commission :

Attestation Administrative de Capacité

- ■ Plan de situation
- ■ Plan des vestiaires
- ■ Rapport de visite
- ■ Plan de l'aire de jeu

La Commission constate l'absence des tests insitu.

Au regard de l'élément transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau T6 SYN jusqu'au 19/05/2025 et demande à la Mairie de lui transmettre les tests insitu pour prononcer le classement définitif de l'installation.

1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

2.2 Confirmation de classement

2.3 Changement de niveau de classement

2.4 Avis préalable

2.5 Affaires diverses

1. Classement des installations

- 1.1 Classement initial**
- 1.2 Confirmation de classement**
- 1.3 Changement de niveau de classement**
- 1.4 Avis préalable**
- 1.5 Affaires diverses**

2. Classement des éclairages

- 2.1 Classement initial**
- 2.2 Confirmation de classement**

ST BRICE SOUS FORET - STADE LÉON GRAFFIN 2 - NNI 955390102

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E6 jusqu'au 22/03/2024.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. FEBVAY, membre de la C.D.T.I.S 95., le 18/11/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire le 12/11/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 156 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.41
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.61

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 19/11/2028

ERMONT - STADE AUGUSTE RENOIR 1 - NNI 952190101

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E5 jusqu'au 19/10/2023.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LACOUR, membre de la C.D.T.I.S du District du Val-d'Oise., le 18/11/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 12/11/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 295 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.52
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.74

2.3 Changement de niveau de classement

ST BRICE SOUS FORET - STADE LÉON GRAFFIN 3 - NNI 955390103

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E6 jusqu'au 22/03/2024.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LACOUR, membre de la C.D.T.I.S du District du Val-d'Oise., le 18/11/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 12/11/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 295 Lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.52
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.74

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 19/11/2028

2.4 Avis préalable

2.5 Affaires diverses

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

1.2 Confirmation de classement

MAULE - STADE DU RADET 2 - NNI 783800102

Reprise de dossier suite à la décision de la C.R.T.I.S. du 02/04/2024 ayant mis en avant des non-conformités majeures empêchant le classement de cette installation.

Suite à la visite de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines le 27/09/2024, ayant constaté la levée des non-conformités majeures,

la Commission propose un classement de cette installation en Niveau T6 PN jusqu'au 19/11/2034, sous réserve de réception d'une attestation administrative de capacité avant le 19/05/2025.

1.3 Changement de niveau de classement

TRAPPES - STADE ROBERT GRAVAUD 1 - NNI 786210201

Cette installation sportive est classée en niveau T4 PN jusqu'au 25/10/2026.

Installation visitée par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S. du District des Yvelines, le 15/11/2024 suite à l'installation d'une moquette synthétique.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 SYN du 15/11/2024 et des documents transmis et en possession de la Commission :

- Attestation Administrative de Capacité
- Plan de situation
- Plan des vestiaires
- Rapport de visite
- Plan de l'aire de jeu

La Commission constate l'absence des tests insitu.

Au regard de l'élément transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement de cette installation en Niveau T6 SYN jusqu'au 19/05/2025 et demande à la Mairie de lui transmettre les tests insitu pour prononcer le classement définitif de l'installation.

1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

2.2 Confirmation de classement

VOISINS LE BRETONNEUX - PARC DES SPORTS DU GRAND PRÉ 1 - NNI 786880101

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E5 jusqu'au 05/04/2024.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LEDUC, membre de la C.D.T.I.S du District des Yvelines., le 18/11/2024.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 02/05/2024.

Au regard des éléments transmis :

- Type de sources : LED
- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 156 Lux (200 lux mini à maintenir pour un E5)
- U1h (EhMin/EhMax) : 0.56
- U2h Uniformité (EhMin/EhMoy) : 0.74

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 jusqu'au 19/11/2028

POISSY - COMPLEXE SPORTIF MARCEL CERDAN 4 - NNI 784980304

Reprise de dossier

La CRTIS favorable pour un changement de classement au niveau E7 jusqu'au 19/11/2026, suite à un mauvais réglage des projecteurs.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 19/11/2026

2.3 Changement de niveau de classement

POISSY - COMPLEXE SPORTIF MARCEL CERDAN 3 - NNI 784980303

Reprise de dossier

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'au 19/11/2026

2.4 Avis préalable

2.5 Affaires diverses

